

Rassemblés pour la mémoire

lipsemer
Dorfbot
La passerelle

MAGAZINE MENSUEL
DE LA MUNICIPALITÉ
DE LIPSHEIM

N° 3, novembre 2026

Sommaire

p. 3
Vie municipale

p. 4 - 5
Grands projets & avancements

p. 6
Le portrait du mois
Découvrez Caroline Rauscher, habitante de Lipsheim.

p. 7
Les rendez-vous
L'agenda pour ne louper aucun évènement.

p. 8 - 9
Le village en images

p. 10 - 11
Vivre ensemble & culture

p. 12
Vie pratique

MAIRIE DE LIPSHEIM

1 place du Général Leclerc, 67640 Lipsheim
Tel: 03 88 64 19 54, mairie@lipsheim.fr
Du lundi au vendredi de 7 h 45 à 12 h.
Et les après-midi, sur rendez-vous.
Un accueil téléphonique est assuré.

BIBLIOTHÈQUE

Mercredi : 9 h à 11 h 30 et 14 h à 18 h
Vendredi : 14 h à 18 h
Samedi : 9 h à 11 h 30
Fermée du 21 décembre au 2 janvier inclus. Réouverture le mercredi 6 janvier.



Le mot du Maire

Ce 11 novembre, sous la grisaille familière de l'automne alsacien, nous nous sommes retrouvés nombreux pour honorer celles et ceux qui sont morts pour la France.

Au son de la Marseillaise, interprétée par notre chère Vogesia, nous avons également fait résonner l'Ode à la joie, accompagnés par la chorale Sainte-Cécile, les enfants de l'école et quelques musiciens. Un beau moment d'harmonie, porteur de fraternité et d'unité.

Cette cérémonie, dédiée à la mémoire des soldats de la Grande Guerre, est aussi l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui ont sacrifié leur vie pour notre liberté. Elle nous rappelle que la préservation de la paix ne doit jamais se faire au détriment de nos valeurs.

Aujourd'hui encore, à l'est de l'Europe, des femmes et des hommes se battent pour défendre leur liberté et leur droit à choisir leur destin. Aux couleurs bleu, blanc et rouge de notre drapeau s'ajoutent ainsi, dans nos pensées, le bleu et le jaune des couleurs européennes et ukrainiennes.

J'ai également tenu à rappeler une particularité de notre histoire alsacienne : les jeunes Lipsheimois tombés durant la Première Guerre mondiale ne combattaient pas sous l'étendard français, mais sous l'uniforme allemand, puisqu'ils étaient alors de nationalité allemande. Une réalité bien différente de celle qu'allait connaître la génération suivante, avec les incorporés de force de 1942. Ces tragédies successives ont profondément marqué notre région.

Entretenir leur mémoire et la transmettre est essentiel pour comprendre notre passé et éviter que l'Histoire ne se répète.

Ces cérémonies sont aussi de précieux moments d'unité, dont notre société a particulièrement besoin. Car, au-delà des grands événements, nous sommes quotidiennement confrontés à des tensions, des crispations et de plus en plus confrontés à différentes formes de violence qui fragilisent notre vivre-ensemble.

Lipsheim n'y échappe malheureusement pas : dégradations de la cabane à livres, comportements dangereux à trottinette électrique, difficultés de stationnement ou tensions de voisinage… Nous agissons, notamment en concertation avec les riverains et en lien avec la gendarmerie. Mais la qualité de vie dans notre village ne dépend pas uniquement des décisions de la municipalité. Elle repose aussi sur l'attention que chacun porte aux autres, au respect des règles et aux biens que nous partageons.

À l'approche des fêtes de fin d'année, souhaitons que les rendez-vous organisés par la commune et nos associations apportent un peu de douceur, de convivialité et de sérénité. Ces moments de partage sont précieux : ils contribuent à ce qui fait l'âme festive et bon enfant de Lipsheim et à ce plaisir de vivre ensemble qui nous rassemble.

Prenons-en soin, collectivement.

Et prenez soin de vous.

Votre Maire

Antoine Fischer

Village de Lipsheim

Éditeur : Commune de Lipsheim, collectivité territoriale, 1 place du Général Leclerc, Lipsheim, représentée par Antoine Fischer, Maire
Directeur de publication & rédacteur en chef : Antoine Fischer. Mise en page: Noémie Horny - Comité de relecture: A.Fischer; I.Rehm; C.Catalli; S.Da Rocha; A.Fleck; ML.Mengès; J.Tomat. Imprimeur : Imprimerie Rif, 8 rue de l'Artisanat, 67114 Eschau. Tirage : 1 400 exemplaires - Distribution : gratuite - Périodicité : mensuelle. Papier issu des forêts à Développement durable (FSC).
Photos du 11 novembre : M.Cruvellier

Le récap du conseil municipal

Séance du 17 novembre 2026. Compte rendu complet sur lipsheim.fr.
Le conseil municipal a approuvé les points suivants :

1. **Finances**
   - Plans de financement prévisionnels pour le programme d'éclairage public 2027-2028 (voir page 5).
   - Le système d'alerte et d'information des populations (SAIP).

2. **Tarifs communaux 2027**
   Tarifs des bâtiments communaux, de l'Espace Culturel et Sportif, des concessions au cimetière et des prestations liées au personnel communal.

3. **Convention**
   Adhésion au groupement de commandes du Centre de Gestion (CDG) 67 pour la reliure des registres administratifs et d'état civil, ainsi que convention de servitude pour l'éclairage public.

4. **Ressources humaines**
   Convention de protection sociale complémentaire pour les agents de la commune.

5. **Délégation de service public**
   Renouvellement du contrat pour la période 2027-2032 pour le périscolaire.

6. **Bail**
   Contrat de bail à ferme (fermage des terres agricoles communales).

7. **Archives**
   Intervention de l'archiviste itinérant du CDG 67.

8. **Motion**
   Pour le maintien du programme ACTEE (Action des collectivités territoriales pour l'efficacité énergétique).

Tribune d'expression libre

Les textes de cette tribune engagent la seule responsabilité de leurs auteurs.

Soutenons-nous vraiment nos associations ?

En cohérence avec notre programme, nous n'approuvons pas les cotisations demandées aux associations pour la mise à disposition des locaux communaux, ni leur augmentation.

Pour une vie locale plus dynamique nous sommes en faveur de la gratuité des locaux avec maintien des subventions. Car, ces loyers pèsent sur le budget des associations et donc sur les cotisations des adhérents.

À vos marques, prêts ? Stationnez !

Ne manquez pas les dernières concertations sur le stationnement. Cela permettra de corriger certains aménagements bien discutables !

Supprimer ou refaire une place de parking n'est pas onéreux. On peut bien se permettre ces améliorations du quotidien. Il n'est jamais trop tard pour faire des remarques afin d'améliorer notre cadre de vie.

Arnaud Antoni – Gisèle Kaerlé – Dominique Renard – Isabelle Rehm
« Un nouveau souffle pour Lipsheim ».

Le marché hebdomadaire : des nouveautés pour les fêtes

Chaque mardi, de 16 h à 19 h, retrouvez votre marché et profitez d'un moment convivial pour faire vos achats auprès de vos commerçants locaux.

Mardi
de **16 h à 19 h,** chaque semaine
Parking du périscolaire

Nouveau
un **poissonnier**

Tombola
les 1er, 8 et 15 décembre : un panier gourmand à gagner

Du nouveau depuis le 17 novembre

Un **poissonnier** a rejoint les commerçants du marché. Vous pourrez y retrouver ses produits de la mer et passer vos commandes pour les fêtes de fin d'année, notamment pour découvrir son délicieux saumon fumé maison.

Le stand traiteur **« Les Carottes sont cuites »** est également au rendez-vous avec un large choix de plats cuisinés prêts à emporter. Chaque semaine, une nouvelle suggestion vous est proposée (à découvrir sur PanneauPocket). À l'approche de Noël, il proposera aussi des offres spéciales : foie gras, terrines et autres gourmandises.

La Loja vous propose des idées cadeaux : maroquinerie, parfums et vêtements. Et bien sûr, retrouvez vos habituels **boucher, fromager et stand fruits et légumes**.

Place à la tombola

Les trois premiers mardis de décembre, une tombola organisée avec vos commerçants vous permettra de tenter votre chance pour remporter un **panier gourmand**.

Venez faire vivre votre marché, découvrir ses nouveautés et préparer vos fêtes chaque mardi, de 16 h à 19 h.

Christine Catalli
Adjointe aux ainés et solidarité

Des illuminations de Noël renouvelées

La commune renouvelle une partie de ses **illuminations de Noël** afin d'embellir le cœur du village. La place du Général Leclerc et le square du Tilleul se pareront des couleurs et de la magie des fêtes de fin d'année.

Grâce à ces équipements **reconditionnés et de qualité**, la commune a fait le choix d'un investissement durable, qui permettra de retrouver chaque année cette ambiance chaleureuse et festive, et d'émerveiller petits et grands lors des animations organisées par la commune et les associations.

Lancement des illuminations
27 novembre à 18 h 30
Mairie

Stationnement et voirie : les consultations sont lancées

Comme annoncé dans le calendrier du Dorfbot d'octobre, la commune a lancé les consultations citoyennes sur le stationnement et la voirie. Des échanges ont déjà eu lieu dans **quatre secteurs**. Les premières remarques des habitants ont été prises en compte et nourriront notre réflexion.

Certains sujets demanderont davantage de temps, afin de trouver les meilleures solutions pour améliorer le bien-vivre des Lipsheimois.

Bernard Jérôme
Adjoint à la voirie

Prochaine rencontre : dimanche 29/11 à 10 h 15
Place Leclerc

Rues du Général de Gaulle (nord), Jeanne d'Arc, de l'Andlau, Chopin et Alain Bashung, allée George Sand, impasses des Hirondelles et des Cigognes.

Éclairage public : un réseau plus intelligent

Plus économique et plus responsable : sur la période 2027-2028, la commune engage un important programme pour finaliser la rénovation de son éclairage public.

180
points lumineux restent à rénover, sur les 554 de la commune

32 %
du réseau restant à moderniser

144
points à équiper de télégestion

208 300 €
HT, montant prévisionnel

Pourquoi ces travaux ?

Dans le cadre de la modernisation de ses infrastructures, la commune de Lipsheim prévoit d'engager, sur la période **2027-2028**, un programme de rénovation de son réseau d'éclairage public, pour un montant prévisionnel de **208 300 € HT**.

L'opération concerne **180 points lumineux**, soit près de 32 % des 554 que compte la commune. Elle répond à plusieurs objectifs : moderniser des installations vieillissantes, maîtriser les dépenses énergétiques, renforcer la sécurité des usagers et préserver notre environnement.

La télégestion au service des économies d'énergie

Au-delà du remplacement des équipements vétustes par des luminaires à technologie LED, la commune équipera notamment 144 points lumineux de modules de télégestion. Cette technologie permet de piloter l'éclairage à distance et de programmer différents scénarios de fonctionnement.

L'intensité lumineuse pourra ainsi être modulée tout au long de la nuit, selon les horaires, la fréquentation des rues et les besoins réels de la population : un éclairage plus soutenu aux heures d'activité, puis réduit au cœur de la nuit, lorsque les déplacements sont moins nombreux.

Des équipements plus performants, une maintenance optimisée

La télégestion permettra aussi de détecter à distance certains dysfonctionnements, de faciliter le diagnostic des pannes et d'optimiser les interventions de maintenance.

Les économies d'énergie prévisionnelles sont estimées à **60 %** sur la route départementale 221 (pont de la gare), à **30 %** sur le parking de la gare et à **20 %** sur les secteurs équipés de télégestion.

L'optimisation des scénarios pourrait, à terme, générer des économies supplémentaires.

Préserver notre cadre de vie

En adaptant l'éclairage aux besoins réels, la commune entend réduire la pollution lumineuse, préserver la biodiversité nocturne et limiter son empreinte environnementale, tout en veillant à la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes.

Cet investissement s'inscrit dans une vision à long terme : moderniser les infrastructures, maîtriser les dépenses de fonctionnement et mettre les nouvelles technologies au service des habitants.

Alexandre Rieffel
Adjoint urbanisme & bâtiments publics

À retenir

Travaux prévus en 2027-2028.

Questions : appelez la mairie au 03 88 64 19 54.

Le portrait du mois

Caroline Rauscher

De l'écoute du cœur à la magie de Noël

Femme de cœur, créative et passionnée, Caroline Rauscher fait vivre Lipsheim à sa manière. Retraitée depuis 2017 après plus de vingt ans comme responsable de vente dans une boutique de luxe à Strasbourg, elle consacre aujourd'hui son temps à la création artisanale et à l'engagement associatif. Toujours accompagnée de son mari Richard et de leur fidèle chien Nordix, elle est notamment à l'origine du marché de Noël de Lipsheim.



Caroline Rauscher et son chien Nordix.

Pourquoi vous êtes-vous installée à Lipsheim en 2000 ?

Après des années à travailler en ville, nous cherchions une maison aux alentours de Strasbourg, bien desservie mais loin de l'agitation urbaine. La vente s'est faite d'une manière incroyable, par l'intermédiaire d'un ancien client de mon mari. S'installer ici, c'était le destin !

Comment est né le marché de Noël ?

À la retraite, j'ai eu plus de temps pour laisser parler ma créativité : j'adore bricoler, travailler le bois, les journaux recyclés ou la corde. Après avoir participé à de petits marchés voisins, je me suis dit : « Pourquoi Lipsheim n'aurait-il pas le sien ? » En 2021, j'ai lancé une première édition sur la place du marché avec une dizaine d'exposants. Aujourd'hui, il en rassemble une quarantaine à l'Espace Culturel et Sportif. Ce qui fait son charme, c'est son ambiance chaleureuse, un vrai moment de partage où je retrouve même d'anciens clients devenus des amis.

Vous êtes très investie dans l'association Vivre le deuil ensemble. Quelle est sa mission ?

Nous offrons un espace d'écoute aux personnes ayant perdu un proche, qu'il s'agisse de décès liés à la maladie, de suicides ou d'autres circonstances. Notre rôle n'est pas de donner des leçons, mais de leur permettre de vider leur sac. Mon mari Richard, après avoir suivi les formations nécessaires, anime un groupe d'une dizaine de personnes. N'hésitez jamais à demander de l'aide : échanger en toute confidentialité avec des personnes traversant la même épreuve fait un bien immense.

Et Nordix, la star du village ?

C'est notre labrador ! Je voulais un chien calme et gentil, notamment pour les enfants que nous accueillons dans le cadre de l'association. C'est notre « bébé d'amour »... et on peut dire qu'il est devenu la mascotte de Lipsheim ! Certains connaissent davantage le chien que son maître ! (Rires)

Un mot pour les habitants ?

Je me promène beaucoup dans le village et je suis toujours touchée par la gentillesse des habitants. J'aime vraiment ce village et ses spontanéités. J'espère que cette bienveillance continuera toujours à faire partie de notre quotidien à Lipsheim.

En bref

2000 : installation à Lipsheim

2017 : retraite, après plus de vingt ans dans la vente

2021 : premier marché de Noël, une dizaine d'exposants ; une quarantainre aujourd'hui

Bénévole à l'association Vivre le deuil ensemble

Les rendez-vous

des prochains mois

25 NOV.
Moments de contes
Bibliothèque
De 10 h à 10 h 45
Jusqu'à 8 ans.

27 NOV.
Illuminations de Noël
Mairie
18h30

27 NOV.
Marché de l'Avent
Tilleul
À partir de 18 h 30
Prise de commande des sapins de Noël et vente de couronnes de l'Avent en sapin naturel.
Restauration sur place : vin chaud, crêpes et knacks.
Organisé par l'APAL.

29 NOV.
Marché de Noël
Espace culturel & sportif
De 10 h à 18 h
Restauration sur place.
Organisé par Vivre le Deuil.

02 DEC.
Collecte de sang
Espace culturel & sportif de Lipsheim
De 17 h à 20 h
Un repas de Noël sera servi aux donateurs.

03 DEC.
Bàbbel Stùnd « Wihnàchte »
Bibliothèque
De 18 h à 19 h
Discussion en alsacien sur Noël. Gratuit, ouvert à tous.
06 89 24 92 36

04 DEC.
Livraison sapins de Noël
Espace culturel & sportif

05 DEC.
Saint-Nicolas
Pavillon des arboriculteurs
Départ 15 h 45, spectacle 17 h 15 à l'Espace culturel
Un maennele et une boisson seront offerts par la commune aux enfants scolarisés à l'école primaire de Lipsheim, ainsi qu'aux enfants de moins de 3 ans.

08 DEC.
Stammtisch : les blouses roses
Chalet des pêcheurs
18 h
Par Simone BARBARAS
Organisé par le cercle de Lipsheim

11 DEC.
Club lecture
Bibliothèque
18 h 30
Sur inscription :
03 88 59 09 70,
bibliotheque@lipsheim.fr

12 DEC.
Atelier d'art floral japonais
De 9 h 30 à 12 h
Création d'un kokedama avec la fleuriste Sabrina Barel. 45 €, plante, matériel et verre de l'amitié compris.
Inscription :
liens.lipsheim@outlook.com

12 DEC.
Fête des ainés
Espace culturel & sportif
12 h
Pour les habitants de 70 ans et plus. Personnes non recensées : s'inscrire en mairie.

16 DEC.
Spectacle de Noël « Le Sapin et le bûcheron »
Espace culturel & sportif
15 h
Informations page 11.

19 DEC.
Concours des décorations de Noël
Dans tout le village
Jury : 16 h (décoration de jour), 17 h (de nuit)
Inscription en mairie avant le 14 décembre.

24 DEC.
Messe de la veillée de Noël
Église Saint Pancrace
17 h 30

26 DEC.
Messe de la Saint-Étienne
Église Saint Pancrace
10 h

31 DEC.
Soirée Nouvel An
Espace culturel & sportif
À partir de 19 h 30
Renseignements et inscriptions : 06 11 48 12 31

10 JAN.
Vœux du maire
Espace culturel & sportif
10 h 30
Détails à venir.

Tout au long du mois

Marché hebdomadaire
Chaque mardi, 16 h à 19 h. Tombola les 1er, 8 et 15 décembre.

Boîte aux lettres du Père Noël
Au Tilleul, pour déposer les lettres des enfants.

Promenade du lundi matin
Tous les lundis, départ devant la mairie à 9 h. Balade de 1 h 30 maximum, ouverte à tous, gratuite.

Le village en images



03/10 : Visite du musée du train, organisée par l'association LIENS.





17/10 : Atelier citrouilles, organisé par l'APAL.





31/10 : Goûter d'Halloween, organisé par l'APAL.





Les Zouzous pendant les vacances d'automne.



05/11 : Bàbbel Stùnd - 1 heure de discussion en alsacien.



06/11 : Le club lecture accueille l'autrice lipsheimoise Suzanne C. Wery.

Le village en images





06/11 : Banque alimentaire.



11/11 : Cérémonie du 11 Novembre.



13/11 : Les enfants de l'école élémentaire rendent hommage aux Morts pour la France.



13/11 : Armando Cutone, médaillé de bronze souvenir français.



15/11 : Cours de taille, organisé par la SAFNEL.



15/11 : Concert d'Ellipse avec un public nombreux et fidèle.







15/11 : Atelier bricolage du CMJ en préparation de la vente pour le marché de Noël.

Stationnement et vitesse : des règles pour tous

La sécurité et la tranquillité de tous passent par le respect des règles de circulation.

Hormis le pont de la Gare, **l'ensemble du village est en zone 30**. Automobilistes, merci d'adapter votre vitesse et de rester vigilants, notamment aux abords des écoles.

Le stationnement doit se faire sur les emplacements prévus, sans gêner la circulation, les piétons ni l'accès aux propriétés. Depuis mai, **plus d'une centaine de contraventions** de stationnement ont été dressées par notre ASVP : un rappel concret que ces règles s'appliquent à tous.

Zone 30
dans tout le village, sauf le pont de la Gare

+ de 100
contraventions de stationnement depuis mai

Trottinettes et engins électriques : casque obligatoire dès le 1er décembre

Conformément au nouvel arrêté préfectoral, les utilisateurs de trottinettes et d'engins électriques devront s'équiper à partir du **1er décembre 2026** (voir ci-dessous).

Nous rappelons aussi les règles déjà en vigueur pour la conduite d'une trottinette électrique, ci-contre.

Autant de règles simples qui contribuent à la sécurité et au bien-vivre ensemble dans notre beau village !

TROTTINETTE ÉLECTRIQUE : DÉJÀ EN VIGUEUR

14 ans
âge minimum, révolus

25 km/h
maximum partout, débridage interdit

1 personne
par trottinette

Interdit
de rouler sur le trottoir

1er décembre 2026

Casque homologué et équipement rétro-réfléchissant obligatoires

De jour comme de nuit, pour les adultes comme pour les enfants, dans tout le Bas-Rhin. Sont concernés :

- Trottinette électrique
- Gyropode
- Monoroue
- Hoverboard
- Skateboard électrique

Équipement rétro-réfléchissant : gilet haute visibilité, brassards, bandes adhésives ou tout autre vêtement rétro-réfléchissant.

L'école recherche une AESH

L'école recherche un ou une **AESH** (accompagnant d'élèves en situation de handicap).

Candidature par mail : ce.0672001l@ac-strasbourg.fr

Recette de Lipsheim

Le Bienenstich, la « tropézienne d'Alsace »

Une recette iconique un peu oubliée, aussi belle que délicieuse : le nid d'abeille, brioche garnie de crème et couverte d'amandes caramélisées au miel. Par notre chroniqueuse Mamina.



Le Bienenstich, ou nid d'abeille.

> « Ma mère disait toujours : cent fois sur le métier, remets ton ouvrage. Il ne faut pas se décourager ! »

La pâte levée briochée

250 g de farine, 5 g de sel, 50 g de sucre, ¼ de cube de levure fraîche (ou ½ sachet de levure boulangère), 1 gros œuf, 80 g de lait, 65 g de beurre (pour 500 g de pâte).

Mettre le sel et le sucre au fond de la cuve, puis la farine. Faire un puits, y émietter la levure et ajouter le lait à température ambiante puis mélanger au robot. Recouvrir de farine et laisser lever 30 minutes.

Ajouter l'œuf et pétrir au crochet 15 à 20 minutes, puis le beurre, et pétrire encore 15 minutes. Laisser lever, rabattre, puis laisser reposer couvert au réfrigérateur 24 à 48 heures (ou 3 à 4 heures à température ambiante). Mettre la pâte dans un moule à manqué rond et la laisser lever.

La garniture aux amandes

50 g de sucre, 50 g de miel, 100 g de beurre, 100 g d'amandes effilées.

Quand la pâte est bien levée, porter à ébullition le sucre, le miel et le beurre. Ajouter les amandes et laisser bouillir à nouveau quelques secondes : la préparation ne doit pas brunir. Une fois tiède, l'étaler sur la pâte.

Cuire 30 minutes à 180 °C.

La crème diplomate

À préparer quelques heures avant : 250g de lait, 50 g de sucre, 25 g de poudre à crème pâtissière, 3 g de gélatine, 70 g de mascarpone, 180 g de crème liquide.

Porter le lait à ébullition, ajouter la poudre à crème pâtissière, laisser bouillir quelques instants, puis éteindre. Incorporer la gélatine ramollie préalablement dans l'eau froide.

Monter la crème en chantilly, le mascarpone et le sucre. Y verser peu à peu la préparation en mélangeant délicatement à la maryse (mixer s'il y a des grumeaux). Filmer et réserver au frais.

Dressage du gâteau

Une fois le gâteau et la crème refroidis, couper délicatement le gâteau en deux dans l'épaisseur. Garnir la base de crème à la poche à douille, puis replacer le dessus.

> « On n'avait pas grand-chose à la maison, mais il y avait des gâteaux faits à la main le dimanche par Mémère. »

Et vous, quelle histoire de Lipsheim aimeriez-vous partager ?
Souvenir, recette, photo ancienne, anecdote de quartier : cette chronique est ouverte à tous les habitants. Contactez la mairie au 03 88 64 19 54 ou à mairie@lipsheim.fr.

SPECTACLE DE NOËL, MERCREDI 16 DÉCEMBRE À 15 h

Le Sapin et le bûcheron

Un conte hivernal et forestier en musique, (très) librement inspiré de Notre ami l'arbre de Natalia Romanowa, par Lucille Lisack (compagnie À l'Accordage !). 30 minutes, tout public dès 18 mois. Offert par l'Eurométropole et le réseau Pass'Relle, à l'Espace Culturel et Sportif. **Inscription obligatoire, places limitées :** à la bibliothèque, bibliotheque@lipsheim.fr, 03 88 59 09 70.



Vie pratique

Collecte des déchets avancée au samedi 19 décembre

En raison des fêtes de fin d'année, la collecte des déchets ménagers prévue le **lundi 21 décembre** sera avancée au **samedi 19 décembre 2026.**



APAL : vente de sapins

Sapins de Noël et fagots de branches. Livraison le **4 décembre** sur le parking de l'Espace Culturel et Sportif, dès le 27 novembre sur demande.

10e édition :
« Commande et gagne ton sapin », bon de commande dans le Dorfbot.

06 88 86 76 37

Battues de chasse, saison 2026/2027

L'association de chasse de Lipsheim-Geispolsheim organise plusieurs battues sur les deux territoires aux dates suivantes :

12 décembre 2026 **09 janvier 2027**

Pendant ces journées, il est recommandé de limiter ses déplacements en forêt, de rester vigilant, de tenir les chiens en laisse et de respecter la signalisation en place.

SOLIDARITÉ

Collecte CARIJOU

La collecte solidaire de jouets a lieu **jusqu'au 30 novembre** en mairie ou au périscolaire.

16 → 30 nov.

Prévention : le risque de feu de cheminée

Des installations de chauffage mal installées, non vérifiées, ou des conduits bouchés faute de ramonage sont très souvent à l'origine d'un début d'incendie.

Comment l'éviter ?

Ne pas brûler de bois humide, peint ou verni.
Éviter les bois résineux. Faire ramoner le conduit par un professionnel, **2 fois par an.**
Bien régler le tirage : un mauvais tirage entraîne une mauvaise combustion.

Comment le reconnaître ?

Une odeur inhabituelle.
Un ronflement anormal dans le conduit.
Des débris de suie qui tombent.
Une fumée abondante.
Des étincelles, voire des flammes, à la sortie du conduit.

Que faire en cas de feu ?

1. Appeler les secours (18 ou 112).
2. Couper le tirage.
3. Évacuer l'habitation.

Source : SIS 67, sis67.alsace